



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 juin 2020 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Comptes 2019
 - a. Présentation
 - b. Préavis-rapport
 - c. Rapport de la commission de Gestion
 - d. Décision
6. Adoption du règlement sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions
 - a. Présentation
 - b. Préavis-rapport
 - c. Rapport de la commission des Finances
 - d. Décision
7. Renouvellement du bureau
8. Nomination des commissions de Gestion et des Finances
9. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

1. Appel

Présents : 26 membres

Excusés : Pierre-Alain Beck, Joël Bonny, Marc Buthey, Jakob Fankhauser, Nicolas Quirici, Fabrice Schneiter, Raphaël Sémon, Bertrand Surdez

Absent : -

Le Conseil peut siéger valablement

2. Adoption du dernier procès-verbal

L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le PV du 28 mai 2020 est accepté à l'unanimité.

3. Lettres et pétitions

Aucune



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 juin 2020 à 20h15 à la Halle Polyvalente

4. Communications municipales

Thierry Schneider

- La Municipalité a décidé d'annuler la manifestation du 1^{er} août.

Hans Peter Haerberli

- Lundi 29.6.2020, les travaux du collecteur d'eau « Les Rayes » vont débiter.
- Début juillet, aura lieu le goudronnage du chemin des Nouvelles Rives, seul 15 % du montant des travaux sera à la charge de la Commune. Nous profiterons des machines sur place pour réparer l'entrée du village côté camping.
- Concernant la question, du dernier Conseil, d'éventuelles cartes de déchetterie ou de barrière de contrôle, la pose d'une barrière commandée avec la carte poubelle et limitée à 10 voitures à la fois serait une possibilité. Des contrôles ont été effectués ces derniers samedis et aucun cas de non-ayant droit n'a été relevé.
- Actuellement la station de pompage filtre 3'000m³/jour. La station est prévue pour filtrer jusqu'à 15'000m³ avec un agrandissement. Le coût de cet agrandissement reviendrait à CHF ~850'000 entièrement à la charge de l'ABV.
- L'ABV a produit 60'000m³ d'eau en plus ces 5 derniers mois qu'à la même période de l'année dernière.
- Concernant la chlorothalonil et ses métabolites présentes dans l'eau; l'eau est toujours potable, on ne sait malheureusement pas comment traiter ces bactéries présentes dans l'eau de notre pays. Des études sont en cours et nous sommes dans l'attente de directives de la Confédération.

Nicole Reichenbach

- Le pieu du débarcadère abimé a été remplacé aux frais de la société LNM.
- 2 défibrillateurs supplémentaires ont été posés dans le village (aux WC du port et au camping près de la buvette du Castor). Les employés de la voirie et les concierges vont être formés à leur utilisation.
- A la demande de la société LNM, la vitrine des horaires des bateaux a été changée à la Sauge.
- 4 piliers au port du village et 2 au port du camping ont été changés.

Richard Emmenegger

- Le crédit d'investissement pour l'accueil pré- et parascolaire, accepté lors d'un conseil précédent, a été adjugé au bureau d'architectes urbanistes Thibaud-Zingg à Yverdon.

Anne-Lise Stritt

- Règlement des réfectoires de Salavaux et d'Avenches : plusieurs associations scolaires ont interpellé l'office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) quant à la surveillance à midi des élèves de la 7 à 11H fréquentant un réfectoire scolaire. L'OAJE a sollicité un avis de droit au Service juridique et législatif de l'Etat. Après concertation avec l'établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP), l'avis de droit invite les communes à adopter un règlement (adopté par le comité directeur de l'ASIA) relatif à l'accueil des enfants et des jeunes et à la surveillance à exercer.

5. Comptes 2019

a. Présentation par Hans Peter Haerberli

Le total des charges s'élève à CHF 10'316'006.51 alors que celui des revenus est à CHF 10'320'118.19. Après divers amortissements et attributions à des fonds de réserve, l'excédent de produits s'élève à CHF 4'111.68. L'état des dettes au 31.12.2019 est de CHF 10'088'900.00.

Brigitte Burri, boursière communale, descend en salle afin de répondre aux questions.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 juin 2020 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Questions des conseillers :

1. Administration

Aucune question

2. Finances

Aucune question

3. Domaine et bâtiments

Micheline Duruz : Est-ce que le montant de CHF 24'533.50 dans le compte 320.3146 « Entretien des forêts » correspond à notre part dans le nouveau groupement forestier ? Hans-Peter Haerberli : Oui

4. Travaux

Micheline Duruz : Aucune mention de ristourne sur les déchets de papier et carton, est-ce qu'ils sont à notre charge ? Hans-Peter Haerberli : Nous ne payons ni ne recevons quoi que ce soit pour ces déchets.

5. Formation et jeunesse

Aucune question

6. Police

Aucune question

7. Sécurité sociale

Aucune question

8. Services industriels

Aucune question

b. Préavis reçu avec les convocations.

c. Lecture du rapport de la commission de Gestion (ci-après COGE) par Rudolf Strasser.
La COGE propose au Conseil d'accepter les comptes 2019 et d'en donner décharge à la Municipalité.
Dominique Bréa : Comme soulevé chaque année, nous arrivons à des revenus beaucoup plus élevés que ceux présentés dans le budget. Est-il possible de faire un prochain budget plus optimiste et plus proche de la réalité ? Hans-Peter Haerberli en prend note.

d. Décision : Les comptes 2019 sont acceptés à l'unanimité.

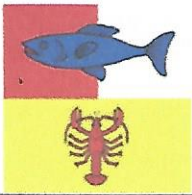
6. Adoption du règlement sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions

a. Présentation par Thierry Schneider

b. Préavis reçu avec les convocations.

c. Lecture du rapport de la commission des Finances (ci-après COFI) par Roland Pfister.
La COFI propose au Conseil d'adopter le règlement tel que présenté dans le préavis.

d. Décision : Le règlement est accepté à l'unanimité.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 juin 2020 à 20h15 à la Halle Polyvalente

7. Renouvellement du bureau

a. Nomination du Président : Samuel Glauser prend la présidence pour le vote.

Pierre Roth se porte candidat et est élu à l'unanimité à main levée.

Nomination du 1^{er} vice-Président :

Samuel Glauser se porte candidat et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC

Nomination du 2^e vice-Président :

Pierre-Alain Beck se porte candidat et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Nomination des scrutateurs :

Cyril Beck et Isabelle Beck occupent actuellement ces postes et se représentent, ils sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC .

Nomination des scrutateurs suppléants :

Arnaud Richard et Raphael Sémon occupent actuellement ces postes. Arnaud Richard et Raphael Sémon (absent mais candidat) souhaitent garder ce poste et sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

8. Nomination de la commission de gestion :

Actuellement composée de Jean-Luc Amiet, Jean-Daniel Bourgoïn, Rudolf Strasser, Lionel Vassaux, Hervé Zanini. Rudolf Strasser et Jean-Daniel Bourgoïn ne souhaitent pas continuer. Pascal Maeder, suppléant prend la place de membre et Jean-François Milliet est proposé.

La nouvelles COGE composée de Jean-Luc Amiet, Lionel Vassaux, Hervé Zanini, Pascal Maeder et Jean-François Milliet est accepté à l'unanimité et les membres sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Suppléants de la commission de gestion :

Actuellement composée de Pierre Hauser et Pascal Maeder. Pierre Hauser ne souhaite pas se porter candidat.

Cyril Vassaux et Alain Bonny se portent candidats et sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Nomination de la commission des finances :

Actuellement composée de Micheline Duruz, Samuel Glauser, Roland Pfister, Christian Richard et Maurizio Piazza. Micheline Duruz ne souhaite pas se représenter. Didier Gattlen, suppléant, prend la place de membre.

La nouvelle COFI composée de Didier Gattlen, Samuel Glauser, Roland Pfister, Christian Richard et Maurizio Piazza est acceptée à l'unanimité et les membres sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Nomination des suppléants de la commission des finances :

Actuellement composée de Didier Gattlen (passé membre) et Nicolas Quirici (absent).

Michel Burnier et Micheline Duruz se proposent et sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 25 juin 2020 à 20h15 à la Halle Polyvalente

9. Divers

- Alain Bonny félicite la Municipalité pour leur rapport sur la gestion de l'exercice 2019.
- Alain Bonny relève qu'à chaque nomination du bureau et des commissions, il y a beaucoup d'absents et soupçonne quelques-uns de vouloir y échapper. Est-il possible d'anticiper ces absences ou de prévoir un tournus ? Pierre Roth en prend note et partage son point de vue.
- Rudolf Strasser : questions concernant le réseau d'eau en annexe I. Hans-Peter Haeberli va les étudier et y répondre prochainement.
- Lionel Vassaux : Qu'en est-il du radeau ? Nicole Reichenbach : Livraison reportée pour cause de COVID, il va arriver très prochainement.
- Maurizio Piazza : Qu'en est-il de la recherche des repreneurs de l'Hôtel de Ville ? Pierre Roth, la mise au concours échoit le 30.6.2020. Richard Emmenegger : Dès juillet, un audit des candidats aura lieu. Nous nous sommes approchés de Gastro Vaud pour des conseils et le suivi des dossiers. Actuellement il y a 3 candidats et le souhait de la Municipalité est de garder les traditions et la ligne actuelle. Pierre Hauser : Est-ce que des travaux sont prévus ? Richard Emmenegger : Des travaux ont été faits cette année et le remplacement des fenêtres du 1^{er} étage aura lieu en fin d'année. Pour le reste, nous attendons de discuter avec le nouveau tenancier. Concernant la partie hôtelière, les frais seraient très élevés et risques d'être mis en suspend encore quelques années. Samuel Glauser : Allez-vous vous assurez que le futur candidat va également s'occuper de la partie hôtelière si celle-ci venait à être rénovée ? Richard Emmenegger : Oui, c'est un élément important et dans tous les cas le projet passera devant le Conseil.
- Rudolf Strasser : Le canton est prêt à investir dans de nouvelles pistes cyclables. Est-il possible de faire une demande sur l'allongement de la piste de la Route de Joressens jusqu'à la Sauge, comme déjà fait part lors de la demande de crédit pour la rénovation de la route ? Thierry Schneiter en prend note mais trouve dommage d'investir alors que les cyclistes n'utilisent pas les pistes déjà existantes.
- Pierre Roth : Le prochain Conseil aura lieu le jeudi 3 septembre 2020. Melinda et moi-même nous vous avons organisé une verrée sur l'esplanade à l'extérieur.

M. Pierre Roth remercie la Municipalité et les Conseillers, leur souhaite un bel été et lève la séance à 21h30.

Le Président

Pierre Roth



La Secrétaire

Melinda Beck

Annexe I : Questions de Rudolf Strasser